



Litiges entre assureur et les heritiers

Par **dixes**, le **31/01/2008** à **22:00**

mon pere a souscrit une assurance deces en 2006 il decede en aout 2007 nous faisons les papiers est la c'est le drame l'assurance ne veut pas paye le capital car selon eux il aurait fait une fausse declaration il n'aurait pas dit qu'il avait un traitement pour les nerf alors qu'il est decede d'une mort naturelle maintenant nous nous demandons comment faire si vous avez une reponse faite moi le savoir merci